

[Texte]

well, I have a resource paper that Dr. May has prepared which would be helpful to the Committee, particularly in examining the witnesses who will be appearing subsequently.

I must apologize Mr. Chairman, to you, and through you to the members of the Committee, that there was not sufficient time to have it prepared in both official languages. If there is consent of the Committee to have it distributed in English only, it is available.

The Chairman: Is that agreed?

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Breau: Mr. Chairman, I understand these things can happen. I would rather that the documents be distributed unofficially because, according to the strict rules of Parliament, documents should be tabled in both languages.

Mr. McGrath: They can be if there is unanimous consent to do so.

Mr. Breau: Well, I would rather it be given to us unofficially.

The Chairman: Mr. Breau, instead of doing that, could we have agreement that these documents be appended to our Committee report in both official languages, as tabled. That way we could cover this little problem. Is that acceptable?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Thank you.

Mr. McGrath: Mr. Chairman, the Fisheries and Oceans Supplementary Estimates which are now before you involve two essential items of expenditure for the current fiscal year which, for various reasons, were not included in the original 1979-80 estimates. In total, the two items amount to \$3.5 million of which \$800,000 will be realized by a transfer of funds within the department.

The first item is for \$1.5 million to provide compensation to commercial Atlantic fishermen for loss of income resulting from closure of the salmon fishery. Compensation payments have been made to Atlantic salmon fishermen since the fishery was closed in 1972. Closure to allow stocks to rebuild had been estimated at five years. Stocks have not increased as rapidly as expected, therefore compensation is still required this year. Measures to rebuild Atlantic salmon stocks are now being developed and will be announced later this year.

The other item in the Supplementary Estimates is for \$1.9 million and concerns compensation to commercial Pacific halibut fishermen for loss of income resulting from the restriction of access to Alaska halibut grounds. As a result of the phase-out of the Canadian halibut fleet from American waters off Alaska by international agreement, 54 vessel owners must relocate in other B.C. fisheries.

The halibut relocation plan involves some flexibility and the choice is open to these vessel owners. For example, some fishermen have chosen to enter the black cod fishery while others have chosen to become fully dependent on salmon fishing. Compensation for loss of income during transition and

[Traduction]

M. May qui pourrait aider le comité surtout lorsqu'il entendra les témoins qui doivent comparaître après moi.

Je vous prierais de m'excuser, monsieur le président, membres du comité, mais nous n'avons pas eu le temps de faire traduire ce document. Si le comité y consent, nous pouvons toutefois le faire distribuer dans la version anglaise.

Le président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Breau: Monsieur le président, je sais que ce genre de chose peut se produire. Je préférerais cependant que le document ne soit pas distribué officiellement car le Règlement du Parlement stipule que les documents doivent être déposés dans les deux langues officielles.

M. McGrath: Si tout le monde est d'accord, ils peuvent également être déposés dans une seule des langues officielles.

M. Breau: Cela n'empêche que je préférerais qu'il ne soit pas déposé officiellement.

Le président: Monsieur Breau, ne pourrions-nous pas plutôt convenir que ces documents soient annexés dans les deux langues officielles au rapport de notre comité. Cela résoudrait ce petit problème. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci.

M. McGrath: Monsieur le président, le budget supplémentaire de Pêches et Océans, que vous avez sous les yeux, comporte deux articles de dépenses essentiels pour l'année financière en cours qui, pour diverses raisons, n'avaient pas été inclus au budget principal de 1979-1980. Au total, ces articles s'élèvent à \$3.5 millions, dont \$800,000 proviendront d'un transfert de fonds au sein du Ministère.

Le premier article s'élève à \$1.5 million et servira à indemniser les pêcheurs commerciaux de saumon de l'Atlantique pour la perte de revenu résultant de l'interdiction à laquelle est soumise la pêche du saumon. Des paiements compensateurs ont été versés aux pêcheurs de saumon de l'Atlantique depuis 1972, année où la pêche du saumon a été interdite, à l'origine pour cinq ans, en vue de permettre aux stocks de se rétablir. Cependant, comme le rétablissement n'a pas été aussi rapide que prévu, il faudra verser encore des paiements compensateurs cette année. Des mesures sont actuellement à l'étude pour faciliter le rétablissement des stocks de saumon de l'Atlantique et seront annoncées dans le courant de l'année.

L'autre article du budget supplémentaire est de \$1.9 million pour indemniser les pêcheurs commerciaux de flétan du Pacifique pour la perte de revenu résultant de la restriction de l'accès aux pêcheries de flétan de l'Alaska. Suite au retrait graduel de la flottille canadienne des eaux américaines au large de l'Alaska, il faut indemniser par des ententes internationales 54 propriétaires de bateaux qui doivent être orientés vers d'autres pêcheries de la Colombie-Britannique.

Le plan de déplacement de la flottille de pêche du flétan accorde une certaine souplesse de choix aux propriétaires de bateaux. Par exemple, certains pêcheurs ont choisi de participer à la pêche de la morue charbonnière, tandis que d'autres ont préféré se limiter uniquement à la pêche du saumon. Le